

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE  
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT  
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**APPROCHES PSYCHOSOCIALES DE LA FAMILLE  
ET DE L'ENFANT**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

**DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET ENSEIGNEMENT**

**CODE : 985410U36D1**

**CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 903**

**DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX**

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 05 juillet 2024,  
sur avis conforme sur avis conforme du Conseil général**

# **APPROCHES PSYCHOSOCIALES DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT**

## **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

### **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

#### **1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. Finalités particulières**

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant, dans la perspective de la prise en compte des dimensions psychosociales de la famille dans le cadre de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant, dans un contexte multiculturel et multilingue :

- ◆ d'acquérir les fondements scientifiques liés à la sociologie de la famille et à la parentalité ;
- ◆ d'acquérir des notions théoriques relatives à la sociologie des relations multiculturelles et interculturelles ;
- ◆ d'appréhender des outils d'analyse des phénomènes de société ;
- ◆ de développer une réflexion critique sur l'intégration de ces fondements scientifiques et de ces spécificités méthodologiques aux pratiques professionnelles ;
- ◆ d'acquérir des repères méthodologiques de travail avec les familles.

### **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

#### **2.1. Capacités**

*A partir d'un document écrit, s'appuyant sur des sources référencées et fiables, traitant au sens large du domaine de formation, par écrit et oralement, dans le respect des règles courantes de la présentation, de la syntaxe et de l'orthographe,*

- ◆ résumer en identifiant la problématique et les idées essentielles ;
- ◆ émettre une critique :
  - en développant une réflexion structurée,
  - en développant des arguments et des contre-arguments,
  - en explicitant sa position personnelle.

## 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS).

## 3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

**Pour atteindre le seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

*en s'exprimant de manière claire et structurée,*

*au travers d'au moins une situation professionnelle relevant de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant,*

- ◆ de définir et d'illustrer des concepts et processus relevant :
  - de la sociologie de la famille et de la parentalité,
  - de la sociologie des relations multiculturelles et interculturelles,
  - des caractéristiques de phénomènes de société ;
- ◆ de l'/les analyser en utilisant de façon critique et argumentée ces concepts et processus ;
- ◆ de proposer des conditions d'accueil et des mesures structurantes exploitant ces concepts et processus pour assurer un accueil tenant compte de la singularité de l'enfant, de la diversité des modèles parentaux, des structures familiales, du contexte socioculturel et de l'établissement de partenariats avec les familles.

**Pour la détermination du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ **niveau de précision** : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ **niveau de cohérence** : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ **niveau d'intégration** : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ **niveau d'autonomie** : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

## 4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

### 4.1 Sociologie de la famille et parentalité

- ◆ de caractériser le concept de familles en tant que fait social évolutif en tenant compte notamment :
  - des différents modèles de parentalité et son évolution au cours des dernières décennies,
  - de la place de l'enfant et sa fonction dans la famille,
  - de l'impact de l'essor technologique et médical sur la famille,
  - des questions de genres ;
- ◆ de mettre en évidence la façon dont les groupes familiaux s'instituent et se structurent en fonction du contexte historique, socio-économique et politique ;
- ◆ d'identifier et de décrire des logiques de solidarité familiale au cours du temps et d'y situer le rôle de l'état (sécurité sociale, logement, obligation scolaire...) ainsi que l'impact des politiques publiques ;
- ◆ d'illustrer la diversité des modèles parentaux et des structures familiales au sein de notre société, dont les styles parentaux émergents ;

- ◆ de repérer les logiques ethnocentriques, culturelles, de genre et de classe ;
- ◆ de prendre la mesure de l'impact du système familial et de la qualité des soins offerts à l'enfant au sein de la famille sur son développement et sur ses groupes d'appartenance ;
- ◆ de reconnaître la prédominance du rôle parental et du milieu familial proximal dans la trajectoire développementale de l'enfant ;
- ◆ d'identifier les facteurs qui influencent les pratiques parentales et les styles interactionnels entre les parents et les enfants ;
- ◆ de prendre en considération les spécificités et ressources familiales afin de coconstruire des perspectives éducatives dans une vision dynamique (coéducation...), en demeurant ouvert et respectueux des singularités des conceptions parentales et de leurs limites ;
- ◆ de positionner la famille au centre des soins offerts par les services d'accueil en développant son pouvoir d'agir (« empowerment ») ;
- ◆ de s'interroger sur l'impact de ses propres références familiales dans l'exercice de sa profession.

#### **4.2 Sociologie des relations multiculturelles et interculturelles**

- ◆ de définir et d'illustrer des concepts relatifs aux modèles culturels et interculturels ;
- ◆ d'identifier les références identitaires conscientes et inconscientes qui déterminent l'appartenance culturelle de l'individu ;
- ◆ d'analyser et prendre en compte les systèmes de valeurs présents et leurs variables en comparant culture individualiste et communautaire ;
- ◆ de distinguer son cadre de référence culturelle de celui de la famille afin de s'en décentrer pour ajuster ses pratiques d'accueil et d'éducation du jeune enfant ;
- ◆ d'analyser et prendre en compte les stéréotypes, les préjugés liés aux relations interculturelles, le pluralisme culturel, l'intégration, l'inclusion et les principes de neutralité qui sous-tendent les logiques d'intervention professionnelle ;
- ◆ d'identifier la diversité des styles parentaux sous l'effet des transformations sociales et de l'importance des mouvements migratoires ;
- ◆ de développer une relation professionnelle adéquate en tenant compte des modèles culturels de pensée et d'action du pays d'accueil et des références culturelles des personnes accueillies ;
- ◆ de développer une réflexion permettant de concilier des valeurs sociales issues de modèles culturels différents ;
- ◆ de mettre en place un dispositif d'accueil et d'accompagnement du jeune enfant dans un contexte multiculturel et multilingue.

#### **4.3 Analyse des phénomènes de société**

*au travers de documents scientifiques relevant de disciplines différentes et sur base de situations professionnelles,*

- ◆ d'identifier, d'illustrer et de définir des phénomènes de société contemporains touchant l'accueil et l'éducation du jeune enfant (l'exclusion sociale, les comportements à risque, les formes de violence, les réseaux sociaux, l'exposition aux médias, les migrations, la pauvreté, la précarité...) ;

- ♦ d'analyser certains de ces phénomènes de société, leur processus d'émergence et d'identifier leur impact sur l'accueil et éducation du jeune enfant sur base d'une approche documentaire et méthodologique (grilles, référentiels, schémas...) ;
- ♦ de proposer des pistes d'intervention lors de l'accueil et l'éducation du jeune enfant en tenant compte de l'analyse des phénomènes concernés.

#### **4.4 Méthodologie de l'accueil et du travail avec les familles**

*dans le respect des droits de l'enfant,*

- ♦ de concevoir et mettre en place des conditions d'accueil qui tiennent compte de la singularité de l'enfant et de sa famille dans un contexte multiculturel et multilingue ;
- ♦ d'identifier les éléments qui facilitent la transition entre les différents milieux de vie du jeune enfant (familial, scolaire...) ;
- ♦ de proposer des stratégies d'accueil qui contribuent au développement global de l'enfant en tenant compte du modèle parental, de la structure familiale et du contexte socio-culturel de la famille, en permettant notamment de guider l'enfant dans l'identification et la régulation progressive de ses émotions et de ses comportements ;
- ♦ de repérer et d'analyser des éléments, qui sont à la base de la structure et du fonctionnement familial, à prendre en considération dans le travail avec la famille ;
- ♦ de mettre en place des démarches de soutien à la parentalité, de coéducation et d'inclusion ;
- ♦ de concevoir et mettre en œuvre des interactions et/ou des relations de collaboration avec les familles dans une perspective de soutien social à la parentalité (communication bi-directionnelle, alliance éducative, coéducation) ;
- ♦ de développer des logiques d'interventions reposant notamment sur la présomption de la compétence des familles.

### **5. CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

### **6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

## 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

| <b>7.1. Dénomination des cours</b>                               | <b><u>Classement<br/>des cours</u></b> | <b><u>Code U</u></b> | <b><u>Nombre de<br/>périodes</u></b> |
|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|----------------------|--------------------------------------|
| Sociologie de la famille et parentalité                          | CT                                     | B                    | 32                                   |
| Sociologie des relations multiculturelles et<br>interculturelles | CT                                     | B                    | 20                                   |
| Analyse des phénomènes de société                                | CT                                     | B                    | 20                                   |
| Méthodologie de l'accueil et du travail avec<br>les familles     | CT                                     | F                    | 24                                   |
| <b>7.2. Part d'autonomie</b>                                     |                                        | P                    | 24                                   |
| <b>Total des périodes</b>                                        |                                        |                      | <b>120</b>                           |
| <b>ECTS</b>                                                      |                                        |                      | <b>9</b>                             |